



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 13 avril 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 07 avril 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Isabelle CLOUCHÉ a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	37
VOTANTS	47

CONVOCAATION

Datée	du 07/04/23
Affichée	du 07/04/23

OBJET

Vente d'un terrain sur la ZA
Les Avanris à la Ferté Fresnel
à la SCI Lyla

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Eric ZO, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTE, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs :

Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
 Didier PITOU a donné pouvoir à Eric ZO
 Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
 Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
 Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Fabrice GLORIA

Représentés : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTE
 Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
 Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Absents excusés : Serge GODARD
 Pascal SUARD
 Nadège TROUILLET
 François HUREL
 Jacky DE TAEVERNIER
 Virginie VIOLET

Absents : Daniel MARIE
 Philippe RONDEL

Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230413-2023-04-13-085-DE
 Date de télétransmission : 03/05/2023
 Date de réception préfecture : 03/05/2023

Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président à l'Economie, expose aux membres du Conseil que Monsieur Fabien MOUTIER, gérant de l'EURL MFTP, a créé une SCI afin de se porter acquéreur d'un terrain situé sur la zone d'activité Les Avanris à La Ferté-Fresnel, commune déléguée de La Ferté-en-Ouche.

Créée en 2008, MFTP est une entreprise de maçonnerie installée à Heugon, commune déléguée de La Ferté-en-Ouche. Elle est spécialisée dans la rénovation intérieure/extérieure, la pose de chanvre et d'enduit. L'entreprise compte deux salariés et un apprenti.

L'entreprise a besoin d'un bâtiment d'environ 220 m², avec des espaces bureau, sanitaires et réfectoire, atelier et stockage, ainsi qu'une aire de stationnement.

La SCI Lyla, souhaite acquérir sur une partie de la parcelle n° ZA 153, zone d'activité Les Avanris, un terrain d'environ 1 000 m², afin de le louer à l'EURL MFTP maçonnerie.

Il est proposé de céder un terrain à la future SCI Lyla, d'une superficie d'environ 1 000 m², sur la parcelle n° ZA 153, zone d'activité Les Avanris.

L'avis des Domaines en date du 29 novembre 2021, évalue le prix du terrain à 8,95 €/m².

Pour tenir compte de l'évolution du marché dans un contexte de sobriété foncière, il est proposé de fixer le prix de vente à 10 €/m².

Acte reçu en Préfecture le 03 MAI 2023
 Publié en ligne le 03 MAI 2023
 Certifié exécutoire

- Vu l'avis des domaines en date du 29 novembre 2021

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **DECIDE** de vendre un terrain d'une superficie d'environ 1 000 m², section ZA 153, sise sur la commune de la Ferté Fresnel commune déléguée de la Ferté-en-Ouche, au prix de 10 €/m² à la SCI Lyla.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à la cession de ce terrain.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
 Jean SELLIER

